



## RESEAU PAIX ET SECURITE POUR LES FEMMES DE L'ESPACE CEDEAO (REPSFECO Bénin)

05 BP1393 Cotonou Tél (229) 95-56-18-08 /96-60-63-25 / 97-82-98-33

E-mail : [repsecobenin@gmail.com](mailto:repsecobenin@gmail.com)

Site Web : [www.repsecobenin.org](http://www.repsecobenin.org)

### FACT SHEET DE CAPITALISATION

*Suivi de la gestion des  
plaintes par des cellules  
d'arrondissement pour  
la qualité du service  
dans le secteur de l'eau  
et de l'assainissement*



**Titre du projet** : « Contribution à une citoyenneté active et participative des femmes et des jeunes pour une meilleure redevabilité dans le secteur de l'eau et de l'assainissement à Dogbo, Houéyogbé et Ouèssè ».

**Durée du projet** : 18 mois

**Communes de mise en œuvre** : Dogbo, Houéyogbé et Ouèssè

## Situation de depart

La gestion de l'eau et de l'assainissement constitue une préoccupation majeure au Bénin. Une étude intitulée « Symbolisme et gestion endogène de l'eau » réalisée en 2015 dans le centre du Bénin révèle que 54,42% de la population s'approvisionnent en eau de marigots et de puits, 45,58%, au niveau des pompes et plus de la moitié de la population n'a pas encore accès aux services d'assainissement améliorés. Dans les communes de Houéyogbé, Savè et Ouessè les populations s'intéressent très peu à la gestion de la chose publique et manquent de notions sur la redevabilité et la reddition de compte. Les associations des usagers des services publics sont inactives.

Le projet est intitulé « **Contribution à une citoyenneté active et participative des femmes et des jeunes pour une meilleure redevabilité dans le secteur de l'eau et de l'assainissement à Dogbo, Houéyogbé et Ouessè** » pour que « *Les femmes et les jeunes jouissent de plus en plus de leurs droits à l'eau potable et à un environnement sain grâce à la systématisation de la demande et de l'offre de redevabilité et à la délivrance des services de qualité dans les administrations locales et centrales* ».

Mis en œuvre dans les communes de Dogbo, Houéyogbé, et Ouessè sur une durée de 18 mois, 5 ONG Membres du REPSFECO (**MOJEC, CEDIF, Nouvel Héritage, 3BVE et Les Elites**) ont bénéficié du financement en cascade du Programme redevabilité / FoSIR II.



## Mode opératoire

La mise en place des cellules est l'une des premières activités mises en œuvre par projet. Une séance de concertation entre

les membres de l'équipe du projet et les ONG s'est tenue pour définir les critères de sélection des membres des cellules et leur mode de fonctionnement.

### Sélection et mise en place des membres des cellules de suivi

A cette étape, les ONG ont informé les responsables des organisations de base identifiées. Ces derniers ont proposé par la suite des membres de leurs structures en tenant compte des critères énumérés et confirmés après une vérification.

Au terme du processus, les cellules composées d'une vingtaine à une trentaine de membres selon la taille de l'arrondissement sont installées et présentées officiellement aux autorités. Ces membres de cellules sont constitués des femmes, jeunes et personnes en situation de handicap, membres de l'Association des Consommateurs d'Eau Potable (ACEP) et organisations de base.



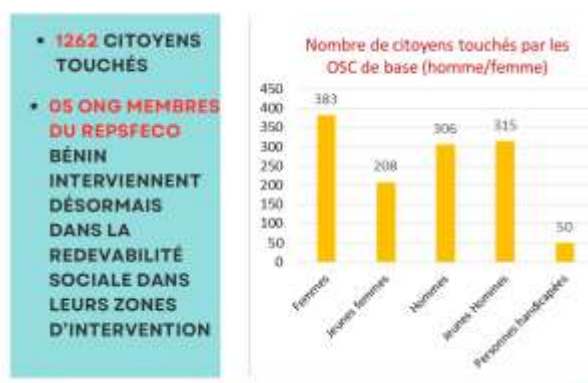
Crédit Photo: CEDIF ONG - Houéyogbé

### Opérationnalisation des cellules

Après leur installation, les membres des cellules ont bénéficié d'un renforcement des capacités sur la redevabilité, le rôle et la responsabilité des acteurs pour une meilleure gestion du service public dans le secteur de l'eau et de l'assainissement, le mécanisme de suivi, d'interpellation et de gestion des plaintes des usagers du service public dans le secteur de l'eau et de l'assainissement.

Les cellules ont pris de fait la gestion des plaintes liées à la disponibilité permanente de l'eau et à la qualité des ouvrages

## Résultats Obtenus



Source : Cadre de Mesure de Rendement

❖ 146 plaintes et 132 interpellations depuis le début de la mise en œuvre du projet. 58 ont trouvé de réponses positives 19 en cours. Les autres n'ont pas encore eu de réponses.

- 1- Toutes les couches sociales des villages de Zohoudji, Tochangni, Kpetou-Gbadji de Togbonou, Zoungbonou, Djibio et Hounvi ont désormais un accès équitable à l'eau potable par une harmonisation du prix de cession porté par les membres des cellules de gestion des plaintes mis en place à Houéyogbé
- 2- Les autorités locales de Houéyogbé ont commencé à formuler des plaintes écrites sur le respect des normes de qualité dans le secteur de l'eau. Exemple : Une plainte dans l'arrondissement de DOUTOU formulée par le chef du village de



AHOULOUME sur trois fontaines non fonctionnelles depuis des mois. Le Chef Arrondissement a été immédiatement saisi et les fontainiers ont été identifiés. Les 3 BF sont réparés, fonctionnent et 2250 habitants du village de Ahouloume, arrondissement de Doutou ont désormais accès à l'eau potable.

- 3- 4900 habitants du village Adjigo et Drè, arrondissement de Sè ont désormais accès à l'eau potable grâce aux actions des membres de cellules de gestion des plaintes mises en place qui ont œuvré pour la réparation de 5 Borne Fontaines et le château de l'AEV
- 4- Dans la commune de Dogbo, 4115 habitants de l'arrondissement de Totchangni, du village Fafadji dans l'arrondissement de Madjrè et du village Houndromè de l'arrondissement de Lokogohoué ont désormais accès à l'eau potable grâce aux actions des membres de cellules de gestion des plaintes mises en place qui ont œuvré pour la réparation de robinets et 3 ouvrages.
- 5- Dans la commune de Ouèssè, 17500 habitants des arrondissements de Gbanlin et Djegbé ont désormais accès à l'eau potable grâce au projet qui a permis la réparation des pompes à motricité humaine.



Crédit photo: ONG MOJEC – Houéyogbé - Réparation du robinet par l'artisan préparateur sous la supervision du membre la cellule

## Facteurs de réussite

- ❖ Chaque cellule a un bureau de 3 membres composé comme suit : un membre ACEP dynamique et deux autres acteurs (une représentante des femmes, un représentant des jeunes) : ceci a permis l'implication des autres membres ACEP et l'inclusion d'autres acteurs notamment des représentants de femmes et des jeunes et des personnes en situation de handicap
- ❖ Le profil des membres des cellules provenant des ONG de base œuvrant dans la veille citoyenne dans le secteur de l'eau et de l'assainissement, a favorisé la notoriété des cellules et le lien de confiance avec les populations et les autorités communales.

- ❖ Avec le projet, les ACEP ont repris leurs activités : les membres des cellules travaillent ensemble avec les ACEP. Les dysfonctionnements relevés font systématiquement objet de plaintes et d'interpellation.
- ❖ L'implication de la mairie à toutes les activités facilite le traitement des plaintes
- ❖

## Eléments de coûts

**Financement obtenu** : 42 638 000 FCFA

**Contribution du REPSFECO Bénin** :  
10 825 000 FCFA

## Quelques illustrations

**Secteur eau** / Dysfonctionnement de la BF5 de l'AEV de GBAGBONOU (Houéyogbé) : un bras cassé depuis plus de trois mois. L'effort fourni par les membres de cellules a permis la *réparation* au grand soulagement de populations

| Avant la plainte                                                                    | Après la plainte                                                                     |
|-------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------|
|  |  |

**Crédit photo** : André TOGNAHOU, ONG MOJEC

**Secteur assainissement** / Insalubrité autour des ouvrages dans les localités de GBEDJI et ASSOHOOTOHOU (Houéyogbé). La campagne de salubrité a permis de rendre propre et accessible les points d'eau

| Avant                                                                               | Après                                                                                |
|-------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------|
|  |  |

**Crédit photo** : André TOGNAHOU, ONG MOJEC

